**Bourses 2023   
de la Section de la région de la capitale nationale – ACCP**

**Appel de candidatures**

La Section de la région de la capitale nationale de l’Association canadienne de counseling et de psychothérapie reconnaît la nécessité pour notre profession de prendre en compte la diversité de la population que nous servons. Ainsi donc, il est nécessaire de soutenir les efforts de formation académique et clinique des psychothérapeutes en formation qui sont susceptibles de rencontrer des obstacles systémiques et structurels, comme le racisme, le capacitisme et la phobie de l’homosexualité, dans les sphères estudiantines et au-delà.

Afin de contribuer à l’atténuation de ces défis primordiaux, la Section de la RCN de l’ACCP a créé une bourse destinée à soutenir les étudiants de 2e cycle qui se destinent à la psychothérapie et qui s’identifient comme Autochtones ou personnes de couleur, handicapées ou souffrant de maladies chroniques, ou encore membres de la communauté 2SLGBTQQIA+.

**Résumé**

* Trois bourses de 2 500 $ sont destinées à des étudiants de 2e cycle en counseling et psychothérapie dans la région de la capitale nationale.
* **Admissibilité**
* Membre étudiant de l’ACCP et membre de la Section de la région de la capitale nationale
* Étudiant(e) qui s’identifie comme Autochtone ou personne de couleur, handicapée ou souffrant de maladies chroniques, ou encore membre de la communauté 2SLGBTQQIA+
* **Date limite des demandes : 30 septembre 2023**

**Renseignements détaillés**

En 2023, la bourse de l’ACCP-RCN sera attribuée à trois boursiers pour un montant de 2 500 $ chacun. Si les boursiers sont d’accord, ils seront présentés sur les médias sociaux de l’ACCP-RCN, avec une courte mention précisant qui ils sont et où ils en sont dans leurs études. Les fonds seront versés en octobre 2023.

**Critères**

Peuvent poser leur candidature les étudiants de 2e cycle en counseling et psychologie de la région de la capitale nationale qui satisfont aux critères suivants :

* S’identifient comme membres d’un ou de plusieurs des groupes marginalisés précisés.
* Suivent un programme de maîtrise à l’Université d’Ottawa, à l’Université Saint-Paul, et à l’Université Yorkville, ou un autre programme virtuel reconnu par l’Ordre des psychothérapeutes autorisés de l’Ontario (OPAO).
* Sont membres étudiants de l’ACCP-RCN. La date d’adhésion doit avoir pris effet au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures.

**Détails de la demande**

Pour demander une bourse de l’ACCP-RCN, il faut envoyer une lettre de présentation d’une page et faire part de son désir d’être pris en compte pour la bourse de la Section de la RCN, ainsi qu’une preuve d’inscription à l’université (lettre de confirmation, par ex.) et d’adhésion à la Section de l’ACCP-RCN, à : Leslie Walker, présidente de la Section RCN, lesliewalkerpsychotherapy@gmail.com.

**Date limite des demandes : 30 septembre 2023**

**Conditions**

* La décision du comité régional d’attribution des bourses de l’ACCP-NCR est définitive. Le comité se réserve le droit de n’accorder aucune bourse au cours d’une année donnée.
* Pour être pris en considération pour la bourse il faut soumettre 1) une lettre de motivation, 2) une preuve d’adhésion à la section de l’ACCP-RCN et 3) une preuve d’inscription à l’université, et ce, avant la date limite d’inscription.
* La disponibilité de cette bourse dans les années à venir dépendra de la disponibilité des ressources financières et humaines.
* Les candidats retenus ne pourront bénéficier de cette bourse qu’une seule fois. La candidature d’un boursier ne sera pas prise en compte les années subséquentes.
* Les renseignements fournis à la section de la RCN de l’ACCP ne sont recueillis que dans le but de sélectionner les bénéficiaires de la bourse. En aucun cas, la section de la RCN de l’ACCP ne partagera ni vendra vos renseignements personnels à une tierce partie, ni elle utilisera ces renseignements pour vous contacter à des fins non associées à cette bourse.

Nous attendons avec impatience de recevoir vos candidatures!